



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Droits d'inscription à l'université
Question au Gouvernement n° 4704

Texte de la question

DROITS D'INSCRIPTION À L'UNIVERSITÉ

M. le président. La parole est à Mme Frédérique Dumas.

Mme Frédérique Dumas. Ma question s'adresse à la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

« On ne pourra pas rester durablement dans un système où l'enseignement supérieur n'a aucun prix pour la quasi-totalité des étudiants » : c'est par ces mots que le Président de la République a appelé à une « nouvelle politique d'investissement dans l'enseignement supérieur et la recherche pour les dix ans qui viennent ». (M. Ugo Bernalicis applaudit.) Pensez-vous vraiment, madame la ministre, qu'il convient de poser le problème en ces termes ? Deux ans de crise sanitaire éprouvante pour les étudiants, privés de cours, de stages, d'emplois ; deux ans durant lesquels nous avons vu ces jeunes, fragilisés financièrement, mais aussi psychologiquement, grossir les files des demandeurs d'aide alimentaire ; tout cela pour qu'en une phrase, sans empathie, sans bienveillance aucune, le Président de la République nous explique que « l'enseignement supérieur n'a aucun prix pour la quasi-totalité des étudiants » – alors que la moitié d'entre eux travaillent et que, pour beaucoup, le logement demeure plus qu'un souci.

Ces propos résonnent violemment (*Même mouvement*) auprès de ces jeunes qui ne discernent pas d'issue favorable à la crise, y compris ceux pour lesquels le problème n'est pas financier. Au sous-financement chronique des universités, à l'inadaptation du système, à la précarité des étudiants, au fait que 50 % d'entre eux ne se présentent pas aux examens de première année et que la plupart, en fin de cycle, sont confrontés à l'absence de débouchés, la seule réponse qu'esquisse le Président est la fin de la gratuité de l'enseignement supérieur.

M. Ugo Bernalicis. Eh oui !

Mme Frédérique Dumas. Cette annonce n'a évidemment été accompagnée d'aucune autre proposition concrète, d'aucune concertation, d'aucun débat. Présentée comme la solution qui résoudrait magiquement tous les maux de l'université, elle consiste en fait à détruire un modèle sans garantir que le suivant sera plus vertueux.

Face à un diagnostic établi en fin de mandat, à un effet d'annonce électoral, à la perspective de nouveaux clivages, souhaitez-vous sincèrement, madame la ministre, remettre en cause la gratuité de l'enseignement supérieur public ? Que comptez-vous faire pour remédier réellement aux maux dont souffrent l'université et les étudiants ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe L.T.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

Mme Frédérique Vidal, ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Toute phrase se termine par un point ou autre signe de même valeur.

M. Sylvain Maillard. C'est vrai !

Mme Frédérique Vidal, ministre . Si vous aviez eu l'honnêteté de lire intégralement celle qu'a prononcée le Président de la République,...

M. Ugo Bernalicis. Elle était longue, sa phrase !

Mme Frédérique Vidal, ministrevous auriez constaté son véritable sens : nous ne pouvons continuer à combiner les caractéristiques que je rappelais tout à l'heure – un financement presque exclusivement public, la gratuité, l'attribution massive de bourses et cependant une forte précarité étudiante.

Je le répète, c'est ce que le Président a réellement dit,...

M. Ugo Bernalicis. Justement !

Mme Frédérique Vidal, ministreet je vous incite d'autant plus à lire son discours que vous déclarez qu'il ne propose rien. Or il ne propose certes pas d'augmenter les frais d'inscription, mais au contraire d'accompagner davantage les étudiants, de mieux prendre en compte leur santé, d'accroître les possibilités offertes dans le cadre de la vie étudiante, de généraliser celle d'un suivi psychologique, de développer la formation continue tout au long de la vie, d'œuvrer en vue de conduire vers l'emploi la majorité des jeunes.

En outre, vous ne pouvez ignorer ce qu'a déjà accompli cette majorité : depuis les bancs de votre groupe (*Protestations sur plusieurs bancs des groupes LT et FI – Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM*), vous avez bien vu que nous supprimons la sécurité sociale étudiante, que nous instaurions la mutuelle à 1 euro, la gratuité des protections périodiques et de la contraception. Grâce à nous, 170 000 consultations également gratuites ont été données par des psychologues, 18 millions de repas à 1 euro servis. Madame la députée, si vous estimez que rien n'a été fait, si vous retenez des propos du Président de la République, qui n'a pas parlé un instant d'augmenter les droits d'inscription, qu'il veut précisément les augmenter, je vous laisse à vos conclusions ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et Dem.*)

M. Sylvain Maillard. Très bien !

Données clés

Auteur : [Mme Frédérique Dumas](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (13^e circonscription) - Libertés et Territoires

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4704

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : Enseignement supérieur, recherche et innovation

Ministère attributaire : Enseignement supérieur, recherche et innovation

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 janvier 2022](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [19 janvier 2022](#)